



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MISSION PERMANENTE D'ALGÉRIE
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
À GENÈVE ET DES ORGANISATIONS
INTERNATIONALES EN SUISSE

البعثة الدائمة للجزائر
لدى مكتب الأمم المتحدة بجنيف
والمنظمات الدولية بسويسرا

Déclaration de S.E.M. Lazhar SOUALEM,
Chef de la Délégation Algérienne

112^{ème} session
du Conseil de l'Organisation Internationale pour les Migrations
Genève, 29 novembre-01 décembre 2021

[Vérifier au prononcé]

**Madame la Présidente,
Monsieur le Directeur général
Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais vous féliciter pour votre élection à la Présidence du Conseil et vous souhaiter, ainsi qu'à tous les membres du Bureau, plein succès dans l'accomplissement de votre mandat.

Ma délégation s'associe à la déclaration prononcée par le Niger au nom du Groupe africain.

Madame la Présidente,

La célébration du 70^{ème} anniversaire de la création de notre Organisation m'offre l'agréable opportunité d'adresser les chaleureuses félicitations de la délégation algérienne au Directeur Général, M. Antonio Vitorino, et de rendre hommage au personnel de l'OIM pour son dévouement, pendant toutes ces années, en réponse à une dynamique migratoire en constante évolution.

L'Algérie salue le choix du thème du Segment de haut niveau pour commémorer cet important évènement, en l'occurrence les incidences de la COVID-19 sur les frontières, la migration et la mobilité. Ce thème est d'autant plus pertinent que l'Assemblée Mondiale de la Santé examine, en ce moment même, la possibilité d'élaborer un instrument international sur la riposte aux pandémies.

A ce titre, nous notons avec préoccupation que cette pandémie continue de mettre à mal les acquis de plusieurs années en matière de protection des migrants, en raison des profondes inégalités en termes d'accès aux produits et technologies de santé, ce qui entrave la mobilité humaine, notamment pour les personnes privées d'un accès rapide aux vaccins, ou celles dont les certificats de vaccination ne sont pas reconnus.

Face à cette crise sanitaire qui ne connaît pas de frontières, la communauté internationale est invitée à poursuivre son action globale, collective et concertée pour favoriser une gestion intelligente et efficace des difficultés qui en découlent.

Madame la Présidente,

L'année écoulée aura été celle de tous les défis pour l'OIM, qui a dû conjuguer avec l'apparition de nouvelles urgences humanitaires et migratoires et l'aggravation des crises existantes. Elle aura également été celle des opportunités, avec la poursuite du processus d'universalisation de l'Organisation, le renforcement de sa haute direction et le lancement de plusieurs réformes en matière de gouvernance interne.

Nous encourageons l'OIM à maintenir cette dynamique pour garantir une meilleure protection et inclusion des migrants, soutenir les pays exposés aux vagues migratoires et assurer un traitement durable et préventif des causes profondes de la migration irrégulière.

Madame la Présidente,

L'Algérie continue d'assurer aux migrants un accès gracieux à tous les services de base, y compris les soins de santé, les vaccins et les autres mesures liées à la COVID-19. Mon pays a également adopté des textes législatifs et réglementaires pour prévenir et lutter contre toutes les formes de discrimination, de traite et de trafic de personnes, ce qui ne manquera pas de contribuer à la protection des migrants qui se trouvent en Algérie.

Dans ce sillage, mon pays demeure engagé à renforcer la relation de confiance et la coopération qu'il entretient avec l'OIM, notamment en ce qui concerne les opérations de retour volontaire, qui sont menées dans le respect total des droits et de la dignité des personnes concernées, conformément aux engagements internationaux et aux arrangements bilatéraux en la matière.

L'Algérie continue de prôner une approche globale et préventive qui va au-delà de la double dimension sécuritaire et humanitaire de la migration, pour tenir compte de ses causes profondes, particulièrement la quête d'une vie meilleure.

C'est animée de cette conviction que l'Algérie ne cesse d'œuvrer à la stabilité et au développement dans son voisinage immédiat, de sorte à favoriser la sédentarisation des populations et les dissuader d'entreprendre des traversées périlleuses, tout en contribuant à la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale dans l'espace sahélo-saharien.

L'Algérie, qui est un pays de destination et de transit, dispose depuis longtemps d'une importante communauté établie à l'étranger. C'est pourquoi, mon pays a mis en place une stratégie novatrice, basée sur des mesures concrètes et opérationnelles, destinée à renforcer le rôle de ses ressortissants dans le développement national. Cette stratégie vise également à bâtir un partenariat durable entre les expatriés algériens et leur patrie-mère, de sorte à prendre en charge leurs préoccupations et les mettre à l'abri de toute forme d'extrémisme, de discrimination et de stigmatisation.

Pour conclure, je tiens à renouveler le soutien de mon pays au mandat de l'OIM et, par la même, inviter la communauté internationale à puiser sa motivation dans ce qui a été accompli au cours des 70 ans d'existence de l'Organisation pour obtenir encore plus de résultats en matière de protection des droits des migrants.

Je vous remercie.